Programme Genre et économie, les femmes actrices du développement

Former et inviter à poser des actes dans la foulée

Interviews réalisées entre 2010 et 2012 par Bénédicte Fiquet, Adéquations

mardi 1er janvier 2013

Spécialisé dans l'accompagnement des groupements de femmes, Baydi Ndiaye de l'association sénégalaise SYSED insiste sur les vertus d'une approche fondée sur le « réinvestissement immédiat », tout en soulignant le rôle incontournable de l'alphabétisation dans le développement.

Mots clés :engagement, diagnostic global, alphabétisation, expertise, traduction des concepts

« Je suis responsable d'une association du sud du Sénégal SYSED (Synergie sénégalaise pour l'Education et le Développement) spécialisée dans l'accompagnement des organisations de la société civile et des mouvements de femmes. Accompagner les femmes vers le changement ne se décrète pas. Il faut se réveiller à sa situation pour vouloir la changer. Si tant de femmes en zones rurales acceptent leur condition où l'idéologie dominante fait d'elles des esclaves, c'est qu'elles n'ont jamais eu l'opportunité de réfléchir à leur situation. D'où l'importance d'un diagnostic de base vraiment participatif qui les invite à décrire ce qu'elles vivent. Ensuite, notre principe est celui d'une approche transformationnelle. Toute session de formation doit déboucher sur quelque chose de concret, sur une action qui améliore leur situation. C'est ce que nous appelons « le réinvestissement ». Former les femmes sans cette perspective de réinvestissement immédiat, c'est prendre le risque que la formation soit oubliée aussitôt les femmes réabsorbées par leurs contraintes quotidiennes.

Le réinvestissement immédiat

Un exemple : Pour clore une formation sur les droits des femmes que nous avions animée dans le cadre d'un projet mené par AVSF (Agronomes et Vétérinaires sans Frontières), nous avons fait venir les maris, les leadeurs religieux (en l'occurrence les imams) et les présidents des collectivités territoriales d'où venaient les femmes afin que celles-ci leur restituent elles-mêmes ce qu'elles venaient d'apprendre. Quant il a été question de l'héritage, ça a fait un couac. Certains chefs religieux étaient très sensibles sur la question. Il faut savoir que si en ville, la question de l'héritage évolue d'une manière certaine, dans les villages ça reste très difficile. Dans certaines zones rurales, les femmes font elles-mêmes partie de l'héritage. C'est le cas notamment dans le sud du Sénégal où le lévirat est encore fortement pratiqué. Ce qu'entendaient ces chefs religieux à l'occasion de cette restitution était donc nouveau. Mais les présidents des collectivités ont confirmé ce droit des femmes et les ont encouragées à réclamer des terres. Car cette question du non accès à la terre est tellement intériorisée par les femmes elles-mêmes, que la plupart ne songent même pas à en faire une demande formelle. Les élus ont tenu leurs promesses et, aujourd'hui dans la région, de plus en plus de femmes se font rédiger des actes de propriétés. Amener les gens à prendre des engagements est très important. Dans le cadre d'un autre projet conduit par l'ONG FODDE avec l'appui de la Fondation New Field, suite à une restitution de ce type, les collectivités territoriales ont mis à disposition un écrivain public pour qu'il rédige les demandes des femmes en matière d'accès à la

terre…

Alternative au réinvestissement immédiat

Lorsque la formation ne se passe pas dans le milieu même des femmes, cette approche de réinvestissement directe n'est pas possible. Reste l'alternative d'amener les femmes à se projeter dans l'action. Ainsi, à l'occasion d'une session qui avait réuni des femmes venues du Nord et du Sud du Sénégal, nous avons proposé l'outil « la maison des rêves ». La consigne était la suivante : « Après ces 5 jours d'échanges et d'acquisition de connaissances, dessinez ce qui serait pour vous un ménage idéal ». Certaines n'avaient jamais tenu un crayon de leur vie et ce n'est pas la qualité du dessin qui importait. Le plus intéressant étaient les commentaires dont elles ont accompagné ces dessins. Ça leur a permis de s'approprier des questions aussi diverses que les relations entre époux, la scolarisation des enfants, la santé, la mobilité, la participation à la prise de décisions au sein des ménages. Tout ça a été commenté. C'était un premier pas vers le « réinvestissement », parce qu'à l'issue de ces discussions nous leur avons dit : « Vous venez de définir les objectifs que vous voulez atteindre, d'identifier les obstacles et d'envisager les moyens de les surmonter : voilà votre plan d'actions ! ».

Femmes rurales expertes en genre

Les femmes rurales demeurent encore trop souvent un objet d'étude. On parle en leur nom sans savoir ce qu'elles vivent réellement. Mais ce sont elles, qui doivent devenir les théoriciennes du genre. Il faut absolument les amener à prendre la parole pour déceler les inégalités de genre qui les affectent dans tous les secteurs. Ainsi par exemple, dans des séminaires organisés dans le cadre du programme Genre et économie, des transformatrices ont mis l'accent sur ce qui entrave leur mobilité et demandé à être soutenues dans ce domaine. Car à quoi bon produire si elles ne peuvent pas vendre en dehors du village ? Leurs témoignages ont montré que le transport pose de vraies questions de genre : absence de toilettes réservées dans les gares routières, mépris des chauffeurs, racket, harcèlement sexuel, viols, etc. Tout ça affecte spécifiquement les femmes. Tout projet doit être abordé dans sa globalité, c'est une des clefs du développement. Pour entrainer davantage de femmes dans cet élan, il faudrait mener une vraie réflexion sur la traduction des concepts du genre dans les langues locales tout en continuant à alphabétiser. L'alphabétisation est devenue le parent pauvre des actions de développement aujourd'hui. C'est un non sens. Comment se passer de la maitrise du code écrit aujourd'hui ? Comment pérenniser des actions de développement sans développer les habilités locales adossées à la maitrise de l'écrit ? »

Copyright © Site de l'Association Adéquations - https://www.adequations.org/spip.php?article2290